

Régisseur, un métier sur tous les fronts

Régir, c'est prévoir. Telle pourrait être la devise du métier de régisseur. Apparue dans les années 1970, cette fonction renvoie à un arsenal de savoirs et de savoir-faire pluridisciplinaires au service notamment de la gestion du mouvement des œuvres, des réserves jusqu'à la mise en exposition. Rencontre avec Sandrine Beaujard, responsable du département de la régie des collections, des expositions et de la conservation préventive au musée de l'Armée, à l'Hôtel des Invalides, à Paris (1).

Au musée de l'Armée, vous êtes « responsable du département de la régie des collections, des expositions et de la conservation préventive ». Que recouvre précisément l'intitulé de votre fonction ?

Mon activité porte sur les collections du musée de l'Armée au sens large, soit pas moins de 500 000 objets au total. En termes de missions récurrentes, ma fonction se définit d'abord à travers la logistique des collections. C'est le cœur du métier de régisseur. Cela concerne tout ce qui touche à la gestion du mouvement d'objets à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. Que ce soit pour une exposition, une séance de prise de vues ou encore une opération de restauration. Par ailleurs, je suis également responsable de la conservation préventive, c'est-à-dire du suivi de l'état de conservation des objets exposés de manière permanente ou temporaire, de l'organisation et du suivi des traitements préventifs et curatifs et enfin, de l'organisation et du suivi des chantiers de collections. Au musée de l'Armée, j'ai également sous ma charge la gestion des réserves. Délocalisées à Versailles depuis 2006, elles représentent une surface de 5 000 m². Enfin, je m'occupe aussi de la régie des expositions temporaires, créée il y a seulement un an. Parallèlement à son plan de rénovation entamé en 2000, le musée de l'Armée s'est en effet doté d'une politique assez ambitieuse dans ce domaine. Ainsi, il est prévu de réaliser deux expositions d'envergure internationale chaque année et ce, jusqu'en 2014 (2).

Logistique appliquée à la gestion des collections et des expositions, conservation préventive des objets, gestion des réserves, le périmètre de vos activités est très étendu. Comment se répartissent vos différentes tâches au quotidien ?

Je dirais que les choses ont évolué depuis un an avec la création de la régie des expositions temporaires.

Ce type de projets constitue un travail à temps plein pour un régisseur. L'aspect administratif prend notamment énormément de temps. Heureusement, nous avons la chance d'avoir une direction très à l'écoute et qui nous permet d'avoir recours à l'embauche de collaborateurs de façon ponctuelle. En conséquence, ma charge de travail est personnellement répartie assez équitablement entre tous ces domaines. Avec tout de même une dominance pour le côté scientifique et la conservation préventive.

Quel aspect de votre métier préférez-vous ?

De par ma formation initiale (École du Louvre, Université de Paris IV Sorbonne, INP), ma préférence va naturellement vers la conservation préventive, le suivi des chantiers de collection, voire leur organisation. Pour autant, le travail en réserves est également passionnant, l'environnement de l'objet, son optimisation. Et puis, bien sûr, le travail sur les expositions temporaires est très excitant et très enrichissant. La tension créée par le contexte est intéressante dans le sens où il génère une ambiance de travail différente. La gestion des problèmes se fait très vite par exemple.

Dites-nous en plus sur la régie des expositions temporaires.

La préparation d'expositions temporaires implique la mise en place d'une normalisation de nos pratiques dans ce domaine par la création de documents administratifs et juridiques pointus tels que nos contrats de prêt, ou encore notre *facility report* (ndlr : document unique recensant l'état des lieux et les informations sur les équipements de protection, de sécurité et d'organisation des services de secours d'un musée) qui a été l'occasion d'échanger avec bon nombre de collègues d'autres institutions. Concrètement, la régie des expositions rédige les cahiers des charges en matière

Itinéraire professionnalisant de « régisseur des collections » : un projet collaboratif innovant en cours entre le CNFPT de Bourgogne et l'OCIM

Sur le terrain de la formation, les chemins de l'OCIM et du CNFPT se sont souvent croisés dans le passé. Depuis 2008 et parallèlement aux différentes réformes législatives (formation tout au long de la vie, personnalisation des parcours professionnels), cette convergence a pris une nouvelle dimension avec l'instauration d'un accord de coopération original entre les deux structures. Matérialisé sous la forme d'une convention cadre, ce partenariat repose sur trois axes : information, observation des métiers du patrimoine et développement des compétences, et formation. C'est dans ce contexte que l'OCIM et le CNFPT de Bourgogne, alors pôle de référence du Patrimoine culturel au niveau national ⁽¹⁾, ont décidé de proposer un itinéraire professionnalisant destiné aux régisseurs des collections.

Métier émergent dans les institutions muséales, la profession de régisseur correspond à une évolution des lieux de conservation, ces derniers dépassant aujourd'hui largement la seule fonction de stockage. Partant de ce premier constat et en se référant à la fiche métier du régisseur telle qu'élaborée dans le répertoire des métiers territoriaux, le CNFPT de Bourgogne et l'OCIM ont donc choisi de proposer huit actions de formation spécifiques articulées autour de quatre grandes thématiques. Toutes ces actions sont destinées à actualiser et perfectionner les pratiques professionnelles des agents de musées, à développer leurs compétences et à leur apporter des éléments de réflexion en matière de conservation, de réglementation et de gestion des flux des collections. En voici le détail :

1/ Contrôler et gérer les réserves

- Le contrôle des réserves du musée : conservation préventive, sécurité
- Évaluer le volume des collections et aménager les réserves des musées

2/ Organiser et assurer le mouvement des collections

- Le cadre juridique du transport et du prêt des collections
- Le constat d'état
- Emballage et transport des œuvres

de transport et d'assurance, supervise le montage et le démontage de l'exposition. Elle organise aussi l'arrivée des œuvres, veille au respect des normes internationales en matière de sécurité et de sûreté des œuvres. Elle est le garant que ces opérations se déroulent en respectant les principes de la conservation préventive. La régie des expositions dispose également d'un avis consultatif sur le choix de la scénographie.

3/ Gérer les sinistres

- Conception et élaboration d'un plan d'urgence

4/ Assumer la responsabilité technique des expositions

- La sécurité des œuvres dans le cadre des expositions

Tel qu'il est conçu, cet itinéraire s'appuie fortement sur le développement des compétences des personnels de musées et incite le professionnel à choisir et à orienter son parcours de formations en fonction de ses besoins et des manques ressentis dans sa pratique quotidienne. Pour les formateurs, l'objectif reste de proposer ces actions dans l'ordre successif pour permettre à chaque participant d'acquérir l'ensemble des compétences de façon progressive et cohérente. Néanmoins, l'expérience montre qu'il est difficile pour les professionnels de satisfaire à cette situation idéale.

Pour l'heure, le parcours de formation co-construit par l'OCIM et le CNFPT de Bourgogne poursuit sa première étape « test » sur la région Grand-Est. Dès lors, il est encore difficile de l'évaluer complètement. La seconde phase du projet doit être dédiée à cette analyse. Enfin, dans un troisième temps, il est prévu de proposer ces modules au niveau national en structurant l'offre de formation des deux partenaires. Et de permettre ainsi aux régisseurs des collections de disposer en matière de formation continue, d'un itinéraire professionnalisant s'efforçant de répondre au mieux aux besoins spécifiques de leurs activités.

La rédaction de la Lettre de l'OCIM en collaboration avec le service Formation de l'OCIM

Note

(1) À la suite de la réforme actuelle du CNFPT, cette compétence revient aujourd'hui à l'Institut National Spécialisé d'Études Territoriales (INSET) de Nancy.

Revenons sur la campagne de rénovation du musée de l'Armée. Quel souvenir gardez-vous de cet épisode ?

Ce projet restera pour moi une expérience inoubliable et exceptionnelle tant sur le plan professionnel qu'humain. Lorsque je suis arrivée au musée de l'Armée à l'été 2005, je me souviens avoir été impressionnée par l'ampleur du chantier. Il est facile d'imaginer les moyens

financiers déployés pour cette rénovation. À l'époque, un quart du plan de rénovation générale du musée était abouti. Les collections du département ancien étaient en cours d'installation. Celles du département consacré aux deux guerres mondiales étaient démontées. J'ai donc été recrutée au moment de la phase de remontage. Parallèlement a coïncidé l'idée de délocaliser les réserves sur un terrain militaire près de Versailles. Ce transfert a constitué pour moi à la fois une formidable expérience mais également une frayeur énorme. Finalement, je crois que le résultat apporte plutôt satisfaction, ce qui est très gratifiant pour moi et les équipes que nous avons travaillé sur ce chantier.

Après un projet aussi passionnant que prenant, comment fait-on pour se remotiver pour des tâches plus courantes ?

C'est vrai que l'aboutissement du projet a vu suivre une phase un peu délicate. Cela dit, de nouveaux projets sont déjà en cours comme la poursuite de l'aménagement du pôle réserve avec la construction de deux nouveaux bâtiments complémentaires dont l'un sera livré cette année pour abriter des pièces d'artillerie lourde et l'autre servira à accueillir des fonds iconographiques. Enfin, en dehors des espaces d'expositions permanentes et temporaires, un grand pôle de consultation comprenant un centre documentaire, un cabinet des estampes et une bibliothèque devrait également voir le jour en 2014 sur le site même des Invalides. Bref, on ne manque pas de missions stimulantes.

Concernant le mouvement des œuvres, celui-ci s'est très largement intensifié ces dernières années avec l'essor du phénomène des expositions temporaires et l'effet de la mondialisation. Quel impact cette ouverture de plus en plus grande des musées vers l'extérieur a-t-il induit sur les pratiques professionnelles du régisseur ?

Avec l'augmentation des expositions temporaires, le métier de régisseur s'est d'abord imposé comme une activité incontournable au sein des musées. Par ailleurs, l'accroissement des prêts d'œuvres a naturellement accru les risques de dommages. Statistiquement, les études montrent en effet que la détérioration matérielle intervient le plus fréquemment lorsqu'on déplace un objet. Tout le défi du régisseur est donc de concilier la diffusion la plus large des œuvres tout en assurant leur conservation. Pour ça, l'idéal est de parvenir à contrôler l'ensemble des conditions de transport, d'installation et de présentation. Mais parvenir à maîtriser parfaitement toute la chaîne logistique est très difficile. L'objectif est donc de renforcer la vigilance au maximum pour anticiper et réduire le plus possible les risques. Nous sommes donc très attentifs.

La régie contrôle-t-elle aussi les objets tout au long de la durée de l'exposition ?

Absolument. Nous demandons notamment des relevés thermo hygrométriques mensuels ou hebdomadaires du lieu d'exposition. Nous appliquons ce travail de veille quelle que soit la taille des expositions. Avec la mondialisation, cette vigilance répétée se justifie d'autant plus avec l'augmentation des mélanges de flux. Des œuvres provenant de plusieurs musées différents cohabitent en effet le temps de l'exposition. Du coup, les risques d'infestation par des insectes ou de contamination existent. Au musée de l'Armée, tout objet que nous récupérons passe donc systématiquement par un traitement préventif voire curatif s'il y a eu un risque de cette nature à un moment donné. J'ai notamment formé le personnel permanent de l'établissement à la méthode de désinsectisation par anoxie statique⁽³⁾. Cette technique a permis de traiter un nombre important d'objets en provenance du musée (anciennes réserves) et de procéder à une veille sanitaire sur les nouvelles acquisitions et sur les retours d'objets prêtés. Cette procédure très stricte évite ainsi tout mélange de flux d'objets sains/contaminés.

Quels sont les trajets et les modes de transport les plus redoutés par un régisseur ?

La voie maritime est sans doute la moins adaptée du fait de la salinité de l'air nuisible à la préservation des objets. Concernant le train, il est en pratique assez peu utilisé. Cela dit, chaque mode de transport comporte son lot de risques qu'il faut savoir anticiper. Au musée de l'Armée par exemple, nous avons un gros problème pour la circulation des œuvres du fait des pavés jonchant la cour des Invalides. Les vibrations occasionnées lors du passage sur ces pavés sont un facteur de dégradation potentiel. Lorsqu'on ne peut pas faire autrement que d'emprunter cette voie d'accès au musée, il nous faut alors trouver des solutions pour amortir les vibrations. Cela peut consister à recouvrir le sol d'un film adapté pour aplanir au maximum le sol.

Constatez-vous parfois des erreurs dans le conditionnement des objets destinés à voyager ?

Non, pas au musée de l'Armée car nous travaillons avec des sociétés spécialisées qui bénéficient d'agréments spéciaux pour exercer ce genre d'activités. Nous travaillons donc en confiance, tout en restant bien entendu toujours extrêmement vigilants. De toute façon, la régie est là pour superviser les opérations

d'emballage et de convoiement. Pour réussir un transfert d'objet, c'est à elle de bien planifier l'ensemble du processus de déplacement en identifiant les risques potentiels.

Avec la crise qui touche le secteur culturel, la maîtrise des coûts est l'un des enjeux majeurs de votre secteur, notamment pour la partie exposition. Comment un régisseur prend-il en compte cette problématique ?

Effectivement, la question de la maîtrise des coûts est très présente dans nos réflexions. Pour chaque exposition temporaire, on dispose d'ailleurs d'une enveloppe budgétaire avec laquelle il nous faut composer. Les postes les plus onéreux concernent parfois l'assurance mais surtout le transport des objets et la communication autour de l'exposition. Alors bien sûr, si l'on parle du convoiement, cela peut paraître choquant de dire qu'une œuvre est « moins importante » qu'une autre. Pour autant, il est bien évident que l'on ne va pas mettre les mêmes moyens pour la mise en caisse d'un portrait de Napoléon 1^{er} signé Ingres que pour une paire de brodequins par exemple. On touche là à des considérations purement financières qu'on essaye de régler au plus juste en négociant avec nos prestataires. Les négociations notamment en termes d'emballage et de transport sont importantes. Néanmoins, on est toujours tenu de respecter les exigences des prêteurs. Pour ne pas dépasser l'enveloppe qui nous est allouée, on peut aussi réfléchir à des solutions de transport groupé avec d'autres musées.

Êtes-vous confrontés à d'autres types de contraintes ?

Bien sûr ! Les problèmes ne se posent pas trop en termes d'expositions temporaires mais plutôt au niveau de la gestion générale de la régie. Pour les réserves notamment, le souci principal reste l'analyse des risques que l'utilisation de certains matériaux peut faire prendre aux objets dont on a la charge. Au musée de l'Armée, nous avons par exemple été confrontés à une problématique de stockage de brodequins. D'ordinaire, ce type d'objets se voit plutôt conservé dans des boîtes. Or, on s'est aperçu après analyse et sous caution du restaurateur, que nous pouvions aussi bien conserver ces brodequins sur des films de mousses en polyéthylène simplement déposés sur des étagères sans risquer de les dégrader. Au final, nous avons réalisé un gain de place substantiel mais aussi une réelle économie financière. En utilisant moins de matériaux de conditionnement, nous participons aussi à l'effort collectif concernant le développement durable.

Être inventif serait donc une autre qualité requise pour être régisseur ?

Effectivement. Il faut souvent faire preuve d'imagination pour contourner les difficultés qui peuvent se présenter. Parfois, c'est un vrai casse-tête. Pour essayer de trouver des solutions techniques qui garantissent l'intégrité des objets, on travaille toujours en étroite collaboration avec nos différents prestataires. Ainsi, le recours à un matériel fait sur mesure peut s'avérer indispensable. Ce fut le cas en février 2006 pour le déplacement du taxi de la Marne appartenant aux collections du musée de l'Armée (4). À l'époque, il a été convenu de concevoir une plate-forme spéciale pour permettre à cet objet hors norme de rejoindre son nouvel emplacement, dans les nouvelles salles consacrées à la Première Guerre mondiale.

On le voit nettement dans la description de vos activités : votre métier vous amène à travailler avec une grande diversité d'acteurs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du musée. Qu'est-ce que cela implique pour un régisseur en termes de savoirs et de compétences ?

Le métier étant extrêmement diversifié, un régisseur doit afficher une grande polyvalence au niveau de ses connaissances. Outre la conservation préventive, la sécurité, la sûreté, le droit des assurances, le transport logistique, il doit aussi parfois avoir des notions d'architecture ou de scénographie. Il lui faut également souvent maîtriser une ou plusieurs langues étrangères pour les échanges internationaux. De manière générale, je dirais que la profession implique aussi des qualités humaines indispensables. De par son rôle d'interface avec presque tous les secteurs du musée, un régisseur se doit notamment d'être diplomate. Il doit savoir naviguer entre tous les professionnels sans heurter leurs sensibilités et surtout expliquer exactement ce qu'est réellement son métier. Ce travail de pédagogie me semble fondamental. Le régisseur permet vraiment de créer ce lien entre différents acteurs.

Le fait de travailler avec autant d'acteurs différents ne génère-t-il pas parfois des tensions avec d'autres corps de métiers comme les restaurateurs ?

Personnellement, je n'ai ressenti aucune animosité ou réticence émanant d'autres corps de métiers depuis mon entrée en fonction au musée de l'Armée. Finalement, la plus grosse difficulté pour moi a été de montrer en quoi un régisseur des collections est important au sein de l'établissement, au regard, notamment, de la transversalité de la fonction. À l'époque, il

faut dire que le musée n'avait pas de régisseur. Aujourd'hui, je peux dire que ma fonction est bien reconnue dans la chaîne de fonctionnement de la structure. De manière générale, la fonction bénéficie aujourd'hui d'une bonne reconnaissance grâce notamment au travail remarquable de l'Association française des régisseurs d'œuvres d'art mené depuis plus de 10 ans sous la houlette d'Hélène Vassal et aujourd'hui de Marc Nolibé. Pour ma part, j'avoue aussi que la spécificité de mon parcours et notamment mon passage à l'Institut national du patrimoine m'a permis d'instaurer un dialogue plus facile avec les conservateurs du musée. Modestement, je pense également que l'arrivée d'un régisseur au musée de l'Armée a aussi eu cette vertu de faire davantage communiquer entre eux restaurateurs et conservateurs. Dans le cas du musée de l'Armée, cette fonction de trait d'union a aussi déteint sur l'organisation fonctionnelle des réserves puisque si la régie en reste le gestionnaire principal, l'ensemble de la conservation du musée partage avec nous leur gestion. Le partage se fait aussi très bien avec les conservateurs qui restent les responsables scientifiques des objets. L'expérience m'a amenée à penser que la conservation est avant tout un dialogue, un partage d'expériences et de compétences.

Jusqu'où intervenez-vous au niveau de la conservation par rapport au conservateur du musée ?

Mon champ d'action couvre essentiellement la conservation préventive. L'ensemble des conservateurs du musée de l'Armée est très attentif à ce point et fait appel à nos compétences dans ce domaine quotidiennement (dans le cas de la découverte d'une infestation d'un objet par les insectes notamment). Les conservateurs nous associent aussi sur les projets d'expositions, de prêts, de choix de scénographie afin de garantir l'environnement des objets par identification et analyse des matériaux employés, l'éclairage... Concernant les objets en réserves, les conservateurs restent toujours les responsables scientifiques. En revanche, la responsabilité m'incombe lors des déplacements d'objets.

Le travail collaboratif avec des partenaires très différents pointe encore une fois toute la gamme des savoir-faire du régisseur dont vous parliez. Comment se fait cet apport de connaissances dans votre activité ?

Pour un régisseur en poste, l'acquisition des savoirs se fait bien sûr par le biais de formations courtes et ciblées mais aussi et surtout au quotidien sur le terrain, par apprentissage au contact des autres régisseurs

mais aussi des restaurateurs, des conservateurs, des services techniques, des commissaires d'expositions, des transporteurs... C'est le côté très spécifique de notre profession mais aussi l'un des plus enrichissants. Pour décrire mon métier, j'aime souvent dire que je ne suis spécialiste de rien mais plutôt généraliste sur un domaine très vaste. Un peu comme peut l'être un médecin sur le champ de la santé. En outre et grâce à mon passage à l'INP, j'ajoute pouvoir disposer d'un réseau de contacts dans le milieu muséal et scientifique pour traiter certaines questions très spécifiques.

Qu'en est-il plus précisément des formations dans votre profession ?

Avec la reconnaissance du métier de régisseur, l'offre est clairement plus structurée aujourd'hui qu'il y a dix ans. Ainsi, il existe des masters professionnels spécialisés comme celui de l'École du Louvre (régie d'œuvres et documentation, créé en 2008) ou celui délivré par l'université d'Amiens (régie des œuvres et montage des expositions créé en 2009). Pour les régisseurs de ma génération, j'observe aussi une grande diversité de profils au niveau de la formation initiale. C'est là encore une richesse indéniable pour la profession d'autant que, comme je l'ai dit, les compétences dans notre métier s'acquièrent beaucoup par l'expérience, directement sur le terrain.

Pour vous, quelles compétences sont de plus en plus demandées pour exercer le métier de régisseur ?

Sans doute celles qui touchent à la conservation préventive. En outre, nombre de régisseurs ont accédé à la profession via des voies différentes. Ainsi, on trouve parfois des personnes spécialisées en documentation (ndlr : depuis 1999, l'option « régie d'œuvres » est d'ailleurs rattachée au concours de chargé d'études documentaires).

Un régisseur d'œuvres doit-il nécessairement être un spécialiste des collections dont il a la charge ?

C'est drôle, il m'a été posé exactement la même question lors de mon entretien d'embauche au musée de l'Armée. Je formulerais donc la même réponse : non, ce n'est pas une nécessité absolue. À mon sens, il est plus important d'avoir une bonne connaissance des matériaux constitutifs des objets pour orienter leur conservation et remédier à leurs dégradations potentielles. Bien sûr, il faut néanmoins posséder une culture de base dans le domaine que

l'on gère. En fait, c'est le contact avec les objets qui fait naître un réel intérêt et vous permet de vous en imprégner. Ce sont eux qui vous font sentir très proches de l'histoire et souvent ressentir de forts instants d'émotion. Je me souviens notamment du frisson que j'ai pu ressentir lorsque j'ai touché pour la première fois une tenue de déporté. Aucun manuel d'histoire ne pourra vous retranscrire ces sensations aussi bien que les objets eux-mêmes. Les discussions que je peux avoir avec les conservateurs me permettent aussi de mieux appréhender les collections dont j'ai la charge. En toute franchise, jamais je n'aurais imaginé pouvoir me passionner autant pour le domaine des armes. Aujourd'hui, sans être devenue une spécialiste, je peux néanmoins dire avoir appris à en connaître un certain nombre.

En marge du métier de régisseur ont émergé ces dernières années des agences spécialisées proposant un service de consultation en conservation préventive. Quel regard portez-vous sur ce phénomène ?

Positif ! Tous les régisseurs ne sont pas consultants en conservation et inversement, tous les consultants en conservation préventive ne seraient sans doute pas de bons régisseurs. Notre métier couvre tellement de fonctions différentes que le recours à des prestataires consultants pour des besoins ponctuels peut très bien se justifier pour des chantiers d'importance, en conservation préventive notamment.

L'arrivée de ces professionnels consultants ne constitue donc pas une menace pour les régisseurs ?

Non et les formations qui ont été créées ces dernières années dans ce domaine tendent à prouver encore une fois que ce métier dispose d'une très forte légitimité. Elles amènent sur le marché des gens dont les connaissances et les savoir-faire sont reconnus. Alors à nous, régisseurs, d'accroître encore plus notre visibilité si la « menace » surgissait.

Quelles grandes évolutions percevez-vous dans les pratiques professionnelles du métier de régisseur ?

Pour les grosses institutions, on sent clairement une tendance vers le développement de régies spécifiques, dédiées exclusivement à un secteur précis comme les expositions temporaires, la logistique pure ou encore la conservation préventive. Pour le moment, je porte un regard assez neutre sur ce phénomène mais à termes, on peut craindre une perte de transversalité et de centralisation des informations. D'un autre côté, la création

de ces régies spécialisées semble inévitable compte tenu de l'importance stratégique des expositions temporaires pour la vie des établissements, du raccourcissement des délais d'organisation pour ces événements et bien sûr, de la maîtrise des coûts. Qu'on le déplore ou pas, le fonctionnement des institutions culturelles n'échappe plus à une forme de logique managériale. Dans ce contexte, la place du régisseur ne peut que se renforcer au sein des structures muséales. Reste à savoir si ce dernier parviendra à conserver toute sa polyvalence et son regard d'expert sur les objets, ce que je souhaite, ou s'il évoluera vers un statut de « super » logisticien, exclusivement concentré sur la dimension économique des flux de collections, la production des expositions et donc, de manière générale, l'optimisation de l'offre culturelle de son établissement.

Entretien réalisé par Olivier Soichot

Notes

- (1) regisseur-ma@invalides.org.
- (2) La première exposition intitulée *Sous l'égide de Mars* a débuté le 16 mars 2011 et se poursuit jusqu'au 26 juin 2011.
- (3) Gunn. M. Désinsectiser les collections, *la Lettre de l'OCIM*, n°115, 2008, pp. 15-22.
- (4) Beaujard S. Mesures préventives autour d'un déplacement spectaculaire, *la Lettre de l'OCIM*, n°110, 2007, pp. 20-26.